

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NEWGOLD MINING »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 9E
TRANCHE IMMEUBLE 3T PRES DE LA PHARMACIE SAINT
MOISE LOT 42 ILOT 2, Lot 42, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEWGOLD MINING »

Objet : EXPLOITATION MINIERE, EXPLOITATION CARRIERE MINIERE Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 9E
TRANCHE IMMEUBLE 3T PRES DE LA PHARMACIE SAINT
MOISE LOT 42 ILOT 2, Lot 42, Ilot 2

Dirigeant(s) M MANOUAN ERIC ADAMO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01030 du 15/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12602/GTCA/RC/2023 du 15/02/2023

